

Les travailleurs de l'Arsenal jugeront sur les actes

La campagne électorale se déroulera, nous avait-on dit, sous le signe du nouveau et des hommes qui ne le seraient pas moins.

Nous remarquons toutefois que le mode de scrutin actuel que l'on pare de toutes les vertus est ce scrutin démodé d'avant-guerre. Un système inique qui escamote les voix de la population laborieuse, un système qui donna les élus qui votèrent la capitulation de Munich et conduisit le pays à la catastrophe.

Dans ce cadre vieillot imposé par de Gaulle et qu'il n'est au pouvoir de personne de rajeunir, chacun va se réclamer du nouveau, du renouveau, des hommes nouveaux.

Hommes nouveaux les Puy, Fabre, Sorba, Vittel, les Arnal, Le Bellegou, non bien sûr, mais c'est là, à notre avis, le débat sur une fausse route. En fait, il s'agit d'hommes au service d'une vieille politique, d'un vieux système, qui apporte l'opulence à ceux qui ne produisent pas et la misère aux autres, le système capitaliste.

Dans ce vote, il s'agit donc de se prononcer non sur des déclarations pompeuses qui ne coûtent rien, mais sur les actes, sur les positions de classe de chacun.

Les travailleurs des Etablissements de l'Etat ne s'y trompent pas. Ils sauront choisir les leurs pour solutionner les nombreux problèmes qui restent en suspens.

Et pour juger ils considéreront les actes de ceux qui solliciteront leurs suffrages.

Les partis des Puy, Vittel, Fabre, qui sont ceux de Pinay-Soustelle, dirigent les affaires de pays.

Ils n'apportèrent rien aux travailleurs des arsenaux, au contraire. M. Puy fut désigné par la Commission de la Défense Nationale unanime rapporteur d'un projet de notre camarade Jean Bartolini portant la prime à 16 p. 100, à parité avec Paris. Il garda cette proposition pendant 2 ans dans ses cartons. Cet exemple est significatif. Il organisa la cession des bassins de l'Arsenal au secteur privé. Il voulait licencier les travailleurs de la Régie directe.

Le parti d'Arnal-Le Bellegou, qui est celui de Lacoste-Guy Mollet, partagea ou dirigea les affaires du pays de 1947 à 1958. Arnal fut même secrétaire d'Etat à la Marine.

Voyons les résultats. Le décret du 22 mai 1951 n'a jamais été appliqué intégralement. Les travailleurs de la Régie directe ne sont pas passés à l'Etat, les marchands d'hommes n'ont pas été remerciés. Rien de cela ne fut fait car Arnal-Le Bellegou sont solidaires de la politique de classe qui favorise les buts de la bourgeoisie française.

L'action des travailleurs fut indispensable pour obtenir quelques succès partiels qu'il est nécessaire de compléter.

Quant aux élus du Parti Communiste, non seulement ils ne sont responsables en aucune façon de la situation actuelle, mais ils furent constamment aux côtés des travailleurs de l'Etat et des régies, ils s'opposèrent à toute cession du patrimoine national au secteur privé.

Mieux, lorsqu'après la Libération, ils partagèrent les responsabilités du pouvoir, ils apportèrent aux travailleurs :

- les trois mois de maladie à solde entière ;
- l'augmentation de jours de congés ;
- le salaire national ;
- la prépéquation des retraites.

De nombreux travailleurs passèrent à l'Etat, la formation professionnelle se développait, la reconversion était une réalité.

APRES l'éviction des communistes du gouvernement les choses furent plus difficiles, mais l'action des travailleurs des arsenaux d'une part et le rôle des élus communistes de l'autre, permirent d'obtenir d'importants succès.

Notre camarade Jean Bartolini fit aboutir le décret du 22 mai 1951 et la loi de dégageant des cadres nettement plus favorable que le système appliqué à ce jour. Pour les ouvriers de Régies directe et indirecte des propositions de loi furent déposées pour le passage au Statut après 1 an de service dans les Etablissements de la Marine.

Et maintenant ? La lutte sera encore plus dure, plus difficile que par le passé. Les responsables de l'état de fait actuel ne peuvent s'opposer efficacement à ce qu'ils ont enfanté. Ils ne peuvent s'opposer à une politique qui porterait atteinte aux droits acquis et d'avenir des travailleurs des arsenaux.

Il est donc absolument nécessaire d'envoyer à l'Assemblée Nationale des élus dont les actes et les paroles concordent. Des élus qui défendront pied à pied les revendications que nos candidats s'engagent à soutenir jusqu'au succès final des travailleurs employés dans les établissements de l'Etat et qui sont pour l'immédiat :

- Application intégrale et défense du décret du 22 mai 1951 ;
- Lutte contre tout licenciement, toute réduction d'horaire entraînant une perte de salaire ;
- Intégration au Statut des ouvriers en Régie directe et paiement immédiat au bordereau « Marine » ;
- Suppression des « marchands d'hommes » et embauchage direct des travailleurs par la Marine ;
- Défense de l'Arsenal et du Port de Toulon ;
- Opposition à toute aliénation du patrimoine national par le secteur privé ;
- Ouverture d'un secteur parallèle de fabrications civiles afin d'assurer le plein emploi du personnel et l'embauche de nombreux ouvriers, développer la formation professionnelle, augmenter le nombre d'apprentis formés par le Centre d'Apprentissage de l'Arsenal.

Votez et faites voter pour les candidats présentés par le Parti Communiste dont le passé est irréprochable :

Jean BARTOLINI, ouvrier de l'Arsenal, conseiller municipal de Toulon, député sortant ;

Toussaint MERLE, instituteur, maire de La Seyne, député sortant ;

Noëlle THOIAZO, ménagère, conseillère municipale de Toulon ;

Fernand ARNAUD,

**POUR L'AVENIR ET LA SECURITE DE VOS
COYERS.**

**POUR LA PAIX ET LE PROGRES SOCIAL DANS UNE
FRANCE PROSPERE, INDEPENDANTE ET LIBRE.**